

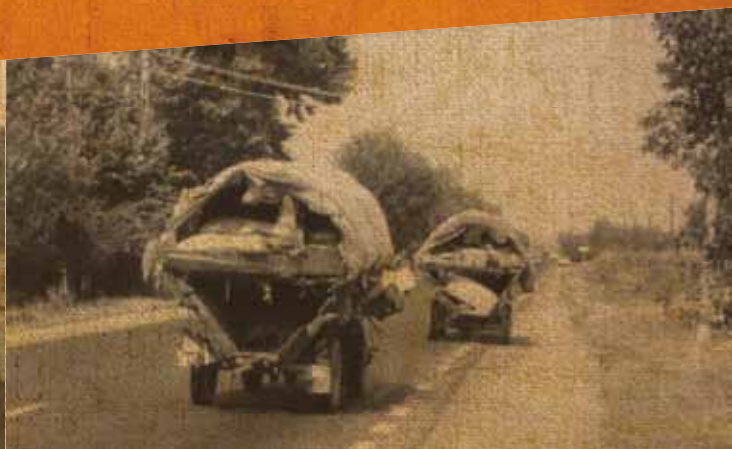
Partie

01

'habitat dit non ordinaire

Contextes :

Des nomadismes traditionnels
aux « crises » actuelles
du logement



L'habitat mobile, éphémère et léger travaille.

Arnaud Le Marchand
Maître de conférences
en sciences économiques
EDEHN Université du Havre

... les peuples du voisinage, qui jusque là l'avaient considérée non comme une ville, mais comme un camp militaire établi au milieu d'eux afin de troubler la paix générale, en vinrent à la respecter...

Tite-Live «*Les origines de Rome*».

Cette citation de Tite-Live a pour premier but, ironique, de rappeler que l'habitat non ordinaire : le campement, le logement collectif, etc. fut à l'origine de maintes grandes cités. De fait, nous ne pouvons toujours prévoir ce que deviendra telle ou telle expérience de logements différents. Néanmoins, s'il est peu probable que nous assistions à la fondation de nouvelles villes en Europe, il est patent que des formes de logement d'urgence, transitoires, etc. participent au renouvellement de l'urbain et de la ville qui se fait, comme des campagnes. Cette citation rappelle aussi que ce n'est pas la qualité du bâti en soi qui fait d'une agglomération nouvelle, une ville «normale». C'est la légitimité politique qui est accordée à son mode de gouvernance.

Les formes d'habitat mobiles, légères, collectives etc. ont toujours accompagné le développement des formes considérées par le droit comme «normales» (la maison individuelle, l'appartement etc.). Elles participent toujours d'un système technique et organisationnel global. Elles opèrent dans ce cadre technique, soit par adaptation à un contexte spécifique d'activités, comme la roulotte automobile avant même que le fordisme ne prenne son essor, ou par détournement et recyclage (les premiers «bidonvilles» liés à l'industrie pétrolière, de nos jours, les conteneurs aménagés). Elles concernent, majoritairement, les groupes qui sans être forcément marginaux, au sens de sans statut, travaillent et vivent différemment du mode dominant. Il semble que les premiers bidonvilles¹ en Afrique du Nord furent fabriqués par des ouvriers européens pauvres, transférant ce qui avait été le mode d'habitat dans la «zone» autour de Paris, à Casablanca, où il fut adopté par les migrants intérieurs marocains, ouvriers, journaliers, chômeurs.

Les ouvriers immigrés ramèneront le bidonville en Europe après la guerre. On peut sans doute parler d'une «grammaire»² de ces techniques permettant des formes de traduction ou d'adaptation aux limites du modèle dominant, dans une période et un contexte institutionnel donné. Le numéro de la revue «Techniques et Cultures» sur l'habitat temporaire, dirigé par Agnès Jeanjean et Ingrid Sénépart³, en témoigne abondamment. Sans vouloir réduire ces modes d'habiter à leur dimension économique et à leur fonction de logement pour des travailleurs itinérants ou non installés⁴, nous allons néanmoins présenter leurs évolutions en lien avec des mutations du travail, pas seulement de l'emploi salarié, et du marché immobilier. Une présentation complète devrait néanmoins intégrer les usages de loisir et les formes aristocratiques, ou somptuaires, de la tente ou de la cabane.

1 / Un phénomène transversal

Donc au départ, il s'agit aussi de rencontrer un refoulé de l'histoire de la ville et des campagnes, celles des habitats des populations minorées. L'histoire de «l'habitat non ordinaire» rencontre une mémoire des interstices de la ville (notamment portuaires), des régions rurales, des processus productifs et des échanges.

Pour ma part, c'est à l'occasion de recherches sur la rénovation de villes portuaires que j'ai rencontré ces questions : sur des sentiers périphériques, des sorties de ville, des abords de terminaux portuaires, le long de voies ferrées (de préférences rouillées), ou sur des contours d'aérodromes, via des friches industrielles. Collection qui décrit un parcours, celui de la crise industrielle, et de personnes cherchant leurs voies dans le post-fordisme, entre retour à des solutions anciennes et nouvelles technologies. Ce retour de l'habitat précaire dans les centres urbains pouvait expliquer des dynamiques de requalification des espaces occupés (comme pour l'exemple bien connu des squats).



¹ Raffaele Cattedra, 2006., « Bidonville : paradigme et réalité refoulée de la ville du XXème siècle », in : Jean Charles Depaule (ed.), *Les mots de la stigmatisation urbaine*, Paris, Editions UNESCO (Programme MOST), Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, pp. 123-163.

² Emmanuel Desveaux 2011 « De Lévi-Strauss à Haudricourt » Techniques & Cultures 56 « Habiter le temporaire » 1 / 2011

³ ibid

⁴ Arnaud Le Marchand 2011 « Enclaves Nomades. Habitat et Travail mobiles » Ed. le Croquant.



Il incite à une relecture de conceptions qui ne partent que des cultures dominantes pour expliquer les évolutions. Par exemple, si le livre de Jean-Didier Urbain sur le tourisme⁵, parle à raison de la nostalgie des voyageurs aristocratiques s'étendant à toutes les couches de la société, il omet de mentionner la nostalgie, sensible sur les campings notamment, de ces «voyageurs» que sont les tsiganes et les ouvriers nomades du XIX^{ème} siècle.

Il y a d'ailleurs plus d'un lien avec le tourisme, notamment via quelques règles statistiques. On manque d'informations sur le nombre d'habitants en logements mobiles. Or en fait, ils sont inclus au moins en partie dans les statistiques du tourisme. En effet, les statistiques du tourisme ne distinguent pas parmi les résidents dans un camping entre les vacanciers et les salariés en déplacement, et elles ne cherchent pas à distinguer vraiment les résidents permanents.

Les liens entre la recherche et le logement «non ordinaire» sont aussi multiples : les équipements mobiles et les personnes en statut précaire sont aussi présentes tout près des universités. Lors de la présentation d'un texte sur la foire et le cinéma forain à l'Université de Nanterre au Bâtiment K, devant des économistes «conventionnalistes», vint l'idée d'une similitude, via les externalités d'informations entre foire et colloque universitaire. Plus curieux, ou peut-être pas, le bâtiment où se tenait la réunion allait être démolit : en fait il s'agissait d'un bâtiment provisoire construit par Algeco. A l'origine, il était destiné à abriter des bureaux pour une opération urbaine. Il était situé au fond du campus, au bord du RER; à quelques dizaines de mètres de là, sous la voie, il y avait une remise démontable dans laquelle des marchands ambulants, très jeunes (sans papiers ?), stockaient des fruits qu'ils revendaient sur la traverse menant aux quais.

⁵Jean-Didier Urbain 2002 « L'idiot du voyage », Payot.

⁶Béatrice Mésini 2011 « Quelle reconnaissance de l'habitat léger, mobile et éphémère ? » *Techniques & Cultures* n°56 2111/1

⁷Gaëlla Loiseau 2012 « Maintenus dans leur ethnicité au nom de l'ordre public. Le cas des gens du Voyage » in « *Du point de vue de l'ethnicité* » dir par Chantal Creten et Laurence Kotobi, Armand Colin.

Cette proximité non dite, entre des colporteurs au statut mal défini, des «vendeurs à la sawvette», et un local temporaire pour loger des économistes «hétérodoxes» avant leurs déplacements académiques, incite à penser l'enchevêtrement entre statuts, constructions permanentes et constructions légères dans les métropoles. Les mêmes observations se font plus facilement dans des pays «émergents», comme le Brésil, mais on doit les voir aussi en Europe.

Le suivi d'un conflit autour de la fermeture d'un camping municipal au Havre, équipement utilisé majoritairement par des salariés en déplacement, fut l'occasion d'une rencontre avec l'association Halem, qui défend les droits des résidents en terrain de camping. L'association, alors présidée par Joe Sacco, organisa une manifestation autour du thème de l'habitat choisi à Paris, sur la place de la Bourse en 2008. Halem et les réseaux ariégeois ont monté trois yourtes. Le choix du lieu était très significatif : en face de la bourse mais aussi en face de l'AFP, près de la rue de la Banque où le DAL a installé son «ministère du logement», c'est à dire un lieu rassemblant les informations et les faisant circuler. Journalistes, contestataires et spéculateurs scrutent l'avenir.

Les débats autour de l'usage industriel des campings rencontraient donc les problèmes des autoconstructeurs néo-ruraux. Dans les campagnes, la gentrification prenait la forme des parcs naturels, étape dans une construction de la qualité touristique du territoire. La recherche de ces aménités justifie la pression sur l'occupation des sols par des habitations légères, au nom de la limitation du mitage. Certes le mitage est un problème réel mais il peut servir à masquer la crainte de la prolifération des mobiles. Qu'on cherche à ethniciser en accordant les terrains familiaux aux seuls Gens du Voyage, ou à cantonner à des dispositifs expérimentaux pour des SDF de façon très contrôlée⁶. La même règle implicite semble s'appliquer pour les aires d'accueil, réservées aux «seules personnes» considérées comme tsiganes par l'administration⁷, voire, parfois, aux seuls gens du Voyage ayant un contrat de travail saisonnier dans les alentours.

Mais les conflits d'usage dans les campagnes note Marc Guérin⁸ impliquent de plus en plus souvent l'habitat, de manière générale. Le redéveloppement de la fonction résidentielle des espaces ruraux a engendré de nouveaux conflits et une nouvelle prise de conscience. D'autre part, nombre de mouvements de contestation d'implantation d'équipements, vite qualifiés de «*Nimby*» (Not in my backyards), c'est-à-dire stigmatisés comme égoïstes, remettent en cause l'intérêt général considéré du seul point de vue de l'Etat ou des pouvoirs publics. Ils participent d'un débat démocratique plus large, mettant en jeu la pluralité des modes d'évaluation et de justification des politiques d'aménagement dans un monde incertain. Si l'on adopte ce point de vue plus large, les conflits autour de l'habitat léger et de la cabanisation des espaces ruraux ne sont pas isolés et ils s'intègrent dans un contexte de rediversification des habitants et des modes d'habiter dans ces territoires.

Les conflits de voisinage liés au développement des formes de travail atypiques, notamment à domicile ou impliquant des déplacements, locaux et même internationaux, journaliers ou quasi hebdomadaires participent de la recomposition, de ces espaces, note aussi Claire Lelièvre⁹, et expliquent la recherche de nouvelles formes de «*gouvernance*». Là encore, les développements du travail mobile ou les remises en cause plus ou moins radicales du salariat par des habitants de yourtes ne sont pas si «*en dehors*» que ça de l'évolution générale des campagnes et de la société postfordiste. En fait, ce sont ces habitants qui affrontent un rejet de type Nimby ou pour nuancer, PUMA (peut-être utile, mais ailleurs), de leurs installations, qui ont pourtant peu d'impact durable sur les sols.

A une échelle encore plus globale, L'Organisation Mondiale du Tourisme a adopté une définition du touriste, comme voyageur de moins d'un an, quelque soit le motif, vacances, travail ou autres. Et en fait on ne peut vraiment mesurer les personnes circulant, on ne repère que les «*nuitées*», y compris au moins une partie de celle des résidents permanents au camping. Donc de ce point de vue les «*halémois*» sont des touristes,



⁸ Marc Guérin 2007 «*Fonction résidentielle et conflits d'usage*» revue POUR n° 195 décembre 2007.

⁹ Claire Lelièvre 2007 «*Conflits d'usage : de chacun chez soi au mieux vivre ensemble*» revue POUR décembre 2007.

c'est toujours mieux que d'être inclus dans les statistiques de la délinquance comme au XIX^{ème}, mais c'est quand même toujours l'invisibilité par dilution dans une catégorie plus large. Encore qu'après tout nous sommes peut-être tous des touristes au XXI^{ème} siècle.

2 / L'HNO et le travail atypique

Pour autant, la présentation médiatique du développement de ces formes de logements le relie davantage à une dégradation conséquente à la crise financière. Les campements de tentes dans les villes sont réapparus avec les protestations contre les politiques monétaires, de même que notamment aux USA, la croissance de ces phénomènes est une manifestation de la crise immobilière. Le détour par la finance est inévitable. Mais c'est davantage sur les aléas dans le travail et ses conséquences sur les modes d'habiter que nous voudrions insister. En effet, le hasard est au cœur du fonctionnement des marchés boursiers, comme il l'est dans celui du marché du travail pour les salariés précaires, ou dans l'activité des commerçants itinérants. L'habitat mobile est une réponse face à une incertitude du lieu de travail. Mais, de leur point de vue, les «*forains*» ne vont pas au hasard. Parfois même pas du tout quand ils suivent un calendrier des foires, fixé selon des règles administratives. Les foires sont, par dessus le marché, des lieux de «*pratiques*» familiales (mariages, baptêmes, retrouvailles...) La marche au hasard n'est qu'une modalité de déplacement parmi d'autres, vraie par moment, mais pas toujours. Ainsi, au cours des recherches sur le travail mobile, nous avons rencontré des manouches campant sur un terrain municipal, un parc en ville, pas une aire, au Trait (76). Ils circulent dans toute la France pour trouver des clients : ils réparent les maisons, entretiennent les jardins. Là, on n'est pas dans les tournées réglées, mais dans une circulation un peu au hasard, même si on devine un réseau social. Pour les statisticiens, ces activités relèvent néanmoins de l'emploi dit «*vulnérable*».

Hélène Thomas¹⁰ a retracé dans un récent ouvrage, la façon dont le hasard et les risques naturels puis sociaux économiques sont pris en compte dans les discours officiels, notamment celui des organisations internationales, pour requalifier la situation des personnes pauvres. Le terme vulnérable traduit cette prise en compte, les pauvres sont ceux exposés au risque, au hasard destructeur. Cette notion est une forme contemporaine de l'hygiénisme, qui va s'accompagner d'une spatialisation de la question sociale. Elle est reprise dans le discours de l'Organisation Internationale du Travail, qui parle d'emplois vulnérables¹¹, pour regrouper tous les emplois atypiques, hors de l'usine et des protections statutaires.

¹⁰ Hélène Thomas, 2010, *Les vulnérables : la démocratie contre les pauvres*, Le Croquant, coll. Terra.

¹¹ OIT 2009 «*Global employment trends report*» en ligne : http://www.ilo.org/global/publications/WCMS_101461/lang--en/index.htm

«Ce qui se passe actuellement est un retour du refoulé des pratiques et des discours sur l'évolution des villes.»

La progression de l'emploi, ainsi dénommé, s'observe au niveau mondial comme dans les pays industrialisés, et déjà bien avant les conséquences de la crise des «subprimes». Cette progression incite à poser plusieurs questions : sur la construction du phénomène, comme sur les mécanismes économiques qui l'expliquent. Cette croissance des formes atypiques d'emploi (à domicile, itinérant, journalier, isolé, à très bas salaires, auto-entreprise etc.) intervient après sa réduction au cours de la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Ces modes d'emploi ré-émergents sont articulés à des flux migratoires, internationaux et interrégionaux, peuvent se combiner avec des discriminations et des formes de travail ou de logements contraints. Ce phénomène est-il transitoire ou au contraire marque-t-il une nouvelle phase de la segmentation du travail ? Dans le chapitre XXV du livre 1 du Capital, Karl Marx esquisse une segmentation du salariat par le mode d'habitat. Il distingue les salariés entre urbains, ruraux et travailleurs sans ancrage territorial. Cette tripartition apparaît rétrospectivement comme pertinente. Dans le cas français, l'historien Gérard Noiriel¹² repère une polarisation entre ouvriers paysans et ouvriers des centres urbains, tout au long du XIX^{ème} et encore au sein du XX^{ème} siècle. Il prête peu d'attention aux travailleurs mobiles, répartis implicitement dans son étude, entre saisonniers liés au monde paysan et ouvriers de métiers nomades. Mais on peut en déduire que l'habitat non ordinaire (habitats mobiles et garnis, baraques dans la zone autour de Paris) a suivi, comme une ombre, le processus d'industrialisation et l'exode rural. Ce qui se passe actuellement est un retour du refoulé des pratiques et des discours sur l'évolution des villes.

Cette segmentation redevient opérante, en même temps que demeure celle entre précaires et statutaires, dans une économie où le travail nomade, dans tout l'espace de la production industrielle mondialisée¹³ (via la sous-traitance et pas production modulaire) et s'étend au secteur des services.

A un niveau plus individuel, il semble que le passage de ces emplois à un salariat plus «protégé» s'avère très difficile, voire impossible. Les questions de logements qui en sont la conséquence ne sont plus résiduelles mais, au contraire, actuelles. Le problème est que l'attitude normative, contenue dans l'adjectif vulnérable, peut aussi être étendue aux formes de logements légers. Il sera aisé de les qualifier de «vulnérables», par exemple aux risques d'inondation, pour les éliminer. C'est le cas dans les chartes anti-cabanisation. A contrario, l'emploi de l'adjectif «vulnérable», au sens social, pour qualifier les habitants de ces dispositifs hors normes, est, le plus souvent, le fait des associations de défense des personnes concernées. Selon le registre mobilisé, ces habitats seront considérés comme illégitimes ou légitimes. Dans ces conditions, la politique d'élimination de «logements qualifiés de précaires» peut se substituer à la lutte contre la précarité du travail.

Mais l'apparente dispersion de ses usages «non ordinaires», présentés le plus souvent comme découlant de l'exclusion, ou de pratiques «résiduelles», cachent une fonctionnalité. Ces fonctions contribuent à produire un habitat collectif (hôtels low-cost etc.), mobile (fourgons aménagés, camping-cars) ou légers. Cette production passe par le détournement d'usages des terrains ou des objets, mais aussi par l'invention de modules déplaçables (de la roulotte foraine au camping-car via le fourgon aménagé, de la tente à la yourte modifiée de façon expérimentale). De par son action, elle est souvent à l'avancée de l'urbanisation, à l'extérieur, comme à l'intérieur du réseau urbain dont elle comble les trous structurels.



¹²-Gérard Noiriel 1986, *Les Ouvriers dans la société française (XIX^e - XX^e siècle)*, Paris, Seuil, coll. « Points ».

¹³-Arnaud Le Marchand 2011, « *Enclaves Nomades. Habitat et travail mobiles* », Le Croquant.

La progression de ces formes d'emplois et de ces modes d'habitat n'a donc rien d'un phénomène aléatoire. Elle résulte d'une adaptation face à des aléas croissants, environnementaux et économiques. L'adaptation a d'ailleurs pu passer par des mécanismes de crédit spécifiques, ce qui fut toujours le cas pour les activités itinérantes, même en dehors des crises financières. Laurence Fontaine¹⁴ montre comment le crédit et les cautionnements inscrivent les colporteurs dans un réseau nécessaire. De nos jours, les logements mobiles des manouches sont financés par le crédit, via des intermédiaires, parfois manouches sédentaires, vendant des caravanes et négociant avec des offices de crédit. Ces prêts sont remboursés par le RMI, puis le RSA, puisqu'il n'y a pas d'APL. Un réseau de crédit s'est donc constitué, peut être pas de façon la plus optimale possible, pour financer ce mode de vie.

Cependant, loin de n'être que la résultante passive de ces précarités, les formes d'habitat légers sont une invention, contiennent des innovations et portent en germe des réponses qui ne sont pas que de circonstances. Elles ont leur part d'autonomie créatrice, ce qui les rend imprévisibles du point de vue des aménageurs de l'habitat «*ordinaire*». Désintégration des entreprises de réseaux, étalement urbain et habitat non ordinaire.

La politique américaine d'autorisation des crédits hypothécaires, les «*subprimes*», se comprend aussi par rapport au contexte d'étalement urbain («*le sprawl*»). Cet étalement urbain fut favorisé, comme en France, par la décentralisation des compétences en matière d'urbanisme, mais aussi par la désintégration (séparation en couches et privatisation) des entreprises de réseaux.

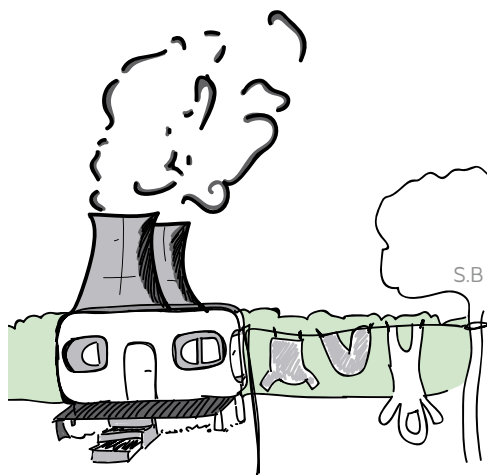
Cette politique industrielle renforça la formation de «*gated communities*» utilisant leurs propres normes techniques (Graham et Marvin¹⁵). Le phénomène est plus marqué aux USA qu'en France, mais l'utilisation croissante, y compris par les habitants de logements légers et mobiles, d'énergie et de fluides auto-produits, indique qu'il va se développer. Cet enchaînement à déjà fait l'objet de commentaires de la part de géographes critiques. Beaucoup moins nombreux sont ceux sur des effets de cette désintégration touchant les travailleurs nomades.

L'espace urbain étalé et fragmenté, s'accompagna d'un développement de la sous-traitance, et de la renaissance d'une sphère du travail mobile (les nomades du nucléaire sont les plus connus, mais pas les seuls), qui semblait résiduelle depuis les années cinquante. Ces salariés vont participer de la formation d'enclaves nomades dans les villes ou dans les campagnes, qui sont une des figures d'un émiettement du territoire.

Ces évolutions concernent aussi les services restés intégrés, pour tout ou partie, dans la sphère publique. Lors de fermetures contestées de tribunaux de grande instance (17 en 2010), certains commentateurs se sont inquiétés d'un retour de la justice itinérante, via des audiences foraines remplaçant l'ancienne structure permanente. La nouvelle carte judiciaire n'utilise pas de tribunaux mobiles, mais le concept pourrait faire retour. Il y a quelques années, on s'était interrogé sur l'évolution du réseau postal vers un maillage versatile, réversible, temporaire ; avec des équipements mobiles mais articulé à la dynamique des territoires. Ces interrogations traduisaient la perception de décalage entre la carte des services publics héritée, celle planifiée par les ministères et les territoires tels qu'ils sont vécus. La simple évocation de services publics mobiles et forains devrait suffire à montrer comment les pratiques des habitants légers s'inscrivent dans un contexte global.

Les mutations des usages de l'espace ne sont pas indépendantes d'autres mutations du reste de l'économie, même si ces parallèles sont parfois ignorés. Cette ignorance n'empêche d'ailleurs pas la récupération : la requalification des espaces délaissés, via des usages temporaires initiés par des acteurs minoritaires, équivaut à modifier un usage et à reconnecter ces endroits (du non-lieu au lieu ouvert), ce qui modifie la valeur d'échange. Ces installations ont donc des conséquences sur le mode de réalisation de la valeur foncière. L'usage est légitimé en fonction du statut des «*usagers*», la valeur d'échange découle donc d'effets institutionnels.

Les acteurs minoritaires produisent des nouveaux usages, disqualifiés jusqu'à ce qu'ils puissent être récupérés et recyclés par les acteurs majoritaires. Cette normalisation pouvant s'accompagner d'une nouvelle disqualification des innovateurs minoritaires, comme en témoigne la mode de la cabane design.



¹⁴ Laurence Fontaine «*Histoire du colportage en Europe. XV-XIX siècle*», Albin Michel 1993.

¹⁵ Graham, S. D. N. and Marvin, S. (2001) «*Splintering urbanism : networked infrastructures, technological mobilities and the urban condition.*», London : Routledge.

Le monde «flottant» du travail mobile et de l'HNO est donc transversal à différentes sphères de la circulation et de la production. Une approche compréhensive de ces questions nous amènera aux dimensions culturelles de certains usages, qui ne sont en rien détachées des évolutions économiques et urbaines :

A propos des aires de d'accueil instaurées par la loi Besson. Ces terrains à l'écart, cloturés, surveillés sont des espaces de relégation. Ils sont en outre absent des cartes. Invisibles sur les cartes papier comme sur les cartes électroniques de Google ; alors que les parkings pour camping-car sont mentionnés. Mais ce traitement spécial ne doit pas faire perdre de vue que ces aires sont prises dans une urbanisation globalement enclavante. Les enclaves des ménages les plus riches ne sont pas sur les cartes non plus et sont difficiles d'accès. Les municipalités autant que les multinationales fractionnent l'espace. On peut faire référence à la «clubbisation» du périurbain que Eric Charmes¹⁶ a analysés comme une conséquence de la mobilité. Le développement de la mobilité rompt les liens d'ancrage territorial et tend à favoriser une approche consumériste des communes péri-urbaines. Celles-ci glissent vers une logique de club, la gestion d'un ensemble d'aménités locales, réservées à une population plus ou moins exclusive. Sous cet angle, les aires Besson relèvent de la même logique, à la différence près que les «consommateurs-usagers» sont des clients qui n'ont pas le droit d'utiliser d'autres dispositifs, ils constituent une clientèle «captive».

Qu'en est-il des habitations légères et mobiles, hors aires désignées ? Prenons l'exemple des abords de la Seine, entre Vernon et Mantes-la-Jolie. Une petite cabanisation, le long du fleuve peut s'observer, imbriquant mobil-homes, bungalows et terrains familiaux de gens du voyage. Cette présence pose apparemment peu de problèmes, car la berge Sud (il n'y a rien sur la berge Nord) est coincée derrière la voie ferrée et la route, ce qui la rend peu utilisable pour le tourisme ou la gentrification. D'autre part, la forte présence industrielle surtout près de Jeufosse et Bonnières, exclut une utilisation d'agrément pour les ménages des classes moyennes. On peut faire l'hypothèse que, dans cette région, la cabanisation voisine plus facilement avec l'usage industriel du territoire.

«L'habitat non ordinaire dans ces espaces est une modalité du logement périurbain hors institutionnalisation et hors marché de l'immobilier»

Elle peut d'ailleurs prendre la forme brutale, industrielle, du bidonville. Ainsi à Limay, juste après la porte fermée du site du port, on trouve des terrains où s'entassent caravanes, Algéco, matériaux industriels, camions. Ce campement est à l'entrée d'une rue, située entre la zone portuaire et la zone industrielle, au croisement d'une autre rue, dont les habitations évoluent des caravanes, puis de l'habitat mobile au milieu du pavillonnaire auto-construit, puis des logements plus standards, avec encore des caravanes sur des parcelles privées et clôturées. L'habitat non ordinaire dans ces espaces est une modalité du logement périurbain hors institutionnalisation et hors marché de l'immobilier.

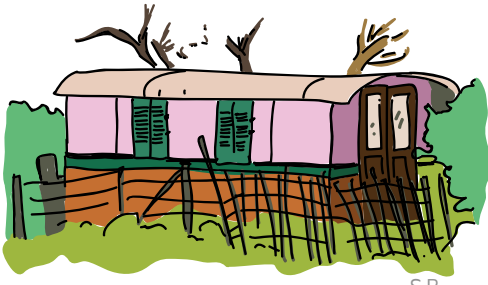


Le lien entre péri-urbanisation et logements mobiles passe aussi par les trajectoires des personnes. Sur l'inventivité des zones péri-urbaines, peut-être faudrait-il reconsidérer le style de vie des jeunes errants, ces «nomades du vide»¹⁷. L'ouvrage de François Chobeaux pointe ce fait, la première vague des jeunes errants était originaire des zones péri-urbaines, pas des «quartiers sensibles» de barres et de tours. Dans ces zones pavillonnaires, les jeunes en souffrance ou en rupture sont isolés, alors ils partent pour retrouver d'autres jeunes comme eux, il n'y a pas de possibilités de former une bande sur place. Grandir en zones péri-urbaines pourrait favoriser l'adoption de ce style d'habitat. La même remarque vaut pour les squats. Plusieurs travailleurs sociaux en Haute-Normandie et en Ile-de-France, nous ont signalé que les jeunes français vivant dans les squats étaient le plus souvent originaires de lotissement pavillonnaires, très rarement de la banlieue. En outre, la pratique de squats devenant plus difficile dans les centres urbains, elle tend elle aussi à rejoindre les zones péri-urbaines (parfois dans les zones d'activité plutôt que dans les espaces résidentiels).

¹⁶ Eric Charmes «La Ville émiétée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine», PUF 2011

¹⁷ François Chobeaux 2004 «Les Nomades du vide», La Découverte.



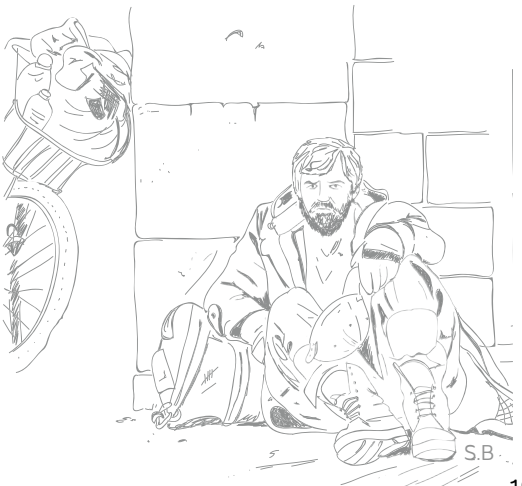


S.B

L'étude de ces questions impose de partir des pratiques. Pour le moment, il est difficile de produire des chiffres. Il nous faut donc sortir des statistiques : l'habitat «non ordinaire» et mobile ne peut être que sous-évalué, beaucoup (presque tous ?) de personnes déclareront une adresse (celle de leurs parents, d'amis, une boîte à lettres) pour éviter les tracasseries administratives, qui suivent le statut de SDF. L'augmentation des demandes de domiciliation administratives seraient donc un indicateur en dessous de la réalité. L'habitat mobile est une réalité diffuse, en grande partie invisible. Par exemple, cet entretien avec un chauffeur-livreur. L'homme travaille pour un transporteur auquel un distributeur sous-traite des livraisons de meubles, il livre pour plusieurs fabricants. Il part de Bretagne, pour une tournée d'une semaine, dans tout le quart Nord de la France. Dans chaque ville de la tournée, il est aidé par un manutentionnaire fourni par Manpower, souvent le même. Le soir il dort dans le camion, le plus souvent dans la zone sécurisée autour de l'entrepôt, très rarement dans les centres routiers. En fait, il dort dans le camion pour garder le chargement. Il préfère se garer dans des enclaves privées, pour la sécurité. Il n'apparaîtra pas dans les statistiques de l'habitat mobile, ni dans celle du tourisme via les hôtels ou les campings, et pourtant l'habitat mobile est son quotidien.

«...en 2007, 48 % des français pensaient qu'ils pourraient un jour devenir SDF, 60 % deux ans plus tard»

Avec toutes les précautions habituelles, on peut néanmoins rappeler ces sondages (BVA) : en 2007, 48 % des français pensaient qu'ils pourraient un jour devenir SDF, 60 % deux ans plus tard. Posons la question : dans quelle mesure, est-ce seulement une crainte de la grande pauvreté et non pas une trace des changements dans le mode d'habitat, que les cadres de représentation dominants refoulent en les associant uniquement à l'exclusion ?



S.B